

Activités gouvernementales : CONSEIL DES MINISTRES DU 24 NOVEMBRE 2010

25/11/2010 22:34:00 koulouba

Taille de la police: - +

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 24 novembre 2010

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 24 novembre 2010 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

adopté des projets de texte,

et entendu des communications.

*** AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

Le Conseil des Ministres a examiné :

1°) Une communication relative à la politique nationale « genre » du Mali et son plan d'action 2010-2012

Le Mali a fait le pari de construire une société démocratique, d'accélérer sa croissance économique, de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien être de la population.

Pour relever ces défis, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre des actions tendant à rehausser tous les indicateurs sociaux et le niveau de développement humain et économique.

La politique nationale « genre » s'inscrit dans ce cadre. Adoptée à la suite d'une démarche largement participative, elle engage l'Etat avec toute la société notamment :

- à promouvoir l'accès et la jouissance, par les femmes et les hommes, de leurs droits fondamentaux ;
- à développer un capital humain d'hommes et de femmes aptes à affronter les défis du développement ;
- à mettre en œuvre les actions de communication pour le changement de comportements et de mentalités ;

- à prendre en compte le genre comme principe de bonne gouvernance dans les politiques publiques, programmes, projets ainsi que dans les budgets.

Par son envergure, la nature de ses orientations et ses principes, la politique nationale « genre » impose un changement conceptuel par le passage d'une approche de promotion des femmes à celle de l'intégration systémique du genre dans l'action gouvernementale en partenariat avec toutes les composantes de la société. Sa mise en œuvre sera effective à travers des plans triennaux d'action. Le premier plan porte sur la période 2010 – 2012.

2°) Une communication relative au Plan d'Action national 2010-2014 pour l'abandon de la pratique de l'excision au Mali

Dans le cadre de la lutte contre les mutilations génitales féminines, le Gouvernement a mis en place en 2002 le Programme national de Lutte contre l'Excision.

Malgré les efforts entrepris, la pratique de l'excision demeure encore élevée dans notre pays avec des conséquences graves et souvent irréversibles sur la santé sexuelle et reproductive des femmes.

C'est pour faire face à cette situation que le présent document de politique et son plan d'action 2010-2014 pour l'abandon de la pratique de l'excision a été élaboré.

Le document fait l'état des lieux de la pratique de l'excision, définit les objectifs à atteindre et les orientations stratégiques et propose un mécanisme de mobilisation et de gestion des ressources nécessaires au financement du plan.

Koulouba, le 24 novembre 2010

Le Secrétaire Général du Gouvernement.

Mme DIAKITE Fatoumata N'DIAYE Officier de l'ordre national